



# Fermeture de fin d'année

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'à l'occasion des fêtes de fin d'année, les bureaux de l'administration communale seront fermés comme suit :

**Le Greffe municipal:** du mercredi 23 décembre 2020 à 12h00  
au mardi 5 janvier 2021 à 17h00

**Le Contrôle de l'habitant :** du mercredi 23 décembre 2020 à 12h00  
au mercredi 13 janvier 2021 à 7h00

Pendant cette période (du 23.12.2020 au 13.01.2021), la Bourse communale et l'Office de la population sont atteignables tous les matins au 022.367.19.57 ou [bourse@crassier.ch](mailto:bourse@crassier.ch)

Le Syndic se tient également à votre disposition au 079 724 65 22.

**Les horaires de la déchetterie sont aussi adaptés aux jours fériés :**

Jeudi	24 décembre 2020	<b>FERMÉ</b>
Samedi	26 décembre 2020	Horaire habituel 09h – 16h
Mardi	29 décembre 2020	Horaire habituel 17h – 19h
Jeudi	31 décembre 2020	<b>FERMÉ</b>
Samedi	2 janvier 2021	<b>FERMÉ</b>

**Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons de  
Joyeuses Fêtes !**

**LA MUNICIPALITÉ**

**Crassier, décembre 2020**



# Élections communales 2021

## Dépôt des listes

Pour les élections du 7 mars 2021, les listes de candidats doivent être déposées au greffe municipal du lundi 11 janvier au lundi 18 janvier 2021 à 12 heures précises.

### Horaire d'ouverture du secrétariat municipal

Lundi (ouverture exceptionnelle)	11.01.2021	de 10h00 à 12h00
Mardi	12.01.2021	de 17h00 à 19h00
Mercredi	13.01.2021	de 09h00 à 11h00
Jeudi	14.01.2021	de 09h00 à 11h00
Vendredi (ouverture exceptionnelle)	15.01.2021	de 10h00 à 12h00
Lundi (ouverture exceptionnelle)	18.01.2021	de 08h00 à <u>12h00 précises</u>

L'envoi par la poste, par fax ou par courrier électronique n'est pas admis.

Des formulaires ad hoc peuvent être obtenus gratuitement auprès du greffe municipal.

Merci de bien vouloir consulter l'Arrêté de convocation du 7 octobre 2020, affiché au pilier public.

LA MUNICIPALITE